

Crowdfunding : les 20 premiers noms

Mercredi 10 décembre 2014 - 16:03 - La Rédaction



Connexion

Tweeter

0

g+1

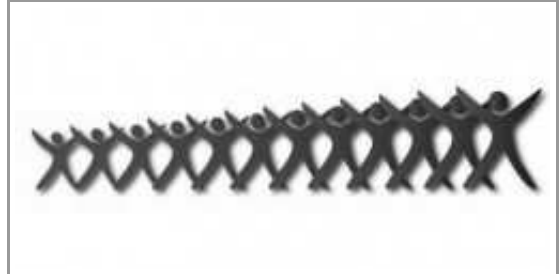
0

Share

1

Le Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance compte pour le moment vingt plates-formes de financement participatif.

Depuis le 1er octobre 2014, l'Orias assume la mission d'enregistrement des plates-formes de financement participatif. Le 17 octobre 2014, l'organisme a pris les premières décisions d'immatriculation.



Pour ce qui concerne l'investissement dans des titres (actions, obligations...) ou crowdequity, cinq sociétés disposent d'ores et déjà du statut de conseiller en investissements participatifs (CIP). Il s'agit de : Anaxago, Lumo, Sowefund, Wiseed et Raizers SAS. Leur autorisation d'exercice a notamment été accordée après un examen par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de questions relatives à la compétence des dirigeants ainsi qu'au fonctionnement du site web de ces entreprises. Il est rappelé que les plates-formes d'investissements dans les entreprises via des titres peuvent également opter pour un statut de Prestataires de services d'investissements agréés par l'ACPR.

Quant aux plates-formes de prêt aux particuliers ou aux entreprises, quinze bénéficient pour l'heure du statut d'Intermédiaire en Financement Participatif (IFP) : Compagnie du Financement Participatif – CFP, Credit.fr, Lendopolis, Givemedolz S.A.S, Primus Finance, Fidelfin, IFP Finance, Invex, Lendosphere, Société de Crowdfunding pour PME, Blue Project, Credofunding, Lendix, Les Entreprêteurs et TG Finance. L'Orias précise que certaines de ces entreprises n'ont pas encore débuté leurs activités.

Connexion

Tweeter

0

g+1

0

Share

1